

Vous connaissez bien sûr le rôle des abeilles à miel dans la reproduction des fruits, légumes et plantes à fleurs, mais savez-vous qu'elles se partagent la tâche avec des milliers d'autres pollinisateurs qui sont bien souvent ignorés du grand public ?

Les bourdons sauvages par exemple, protégés par leur épaisse fourrure, supportent des températures bien plus basses que les abeilles domestiques. Ils peuvent donc polliniser certaines espèces de fleurs précoces dès la sortie de l'hiver, quand la température contraint encore les abeilles à rester au chaud dans leur ruche.

Il y a aussi, bien sûr, les papillons dont les couleurs vives égayent nos jardins, et leurs comparses de nuit, plus ternes, mais pas moins efficaces, car certaines plantes comme le chèvrefeuille nécessitent une pollinisation nocturne.

Et enfin, il y a les 850 espèces d'abeilles sauvages que l'on trouve dans notre pays, les quelques 6000 espèces de guêpes, les syrphes, les osmies, les bombyles (sortes de mouches à trompe et fourrure).

Certaines espèces sont même dédiées à une plante particulière ; si le pollinisateur s'éteint, la plante aussi... Vous êtes vous déjà demandé par exemple pourquoi la vanille était si chère? C'est qu'il n'existe qu'une seule espèce d'abeille, la Melipone, qui soit exactement de la bonne taille pour entrer dans la fleur et en sortir avec son pollen accroché aux pattes. En exportant la culture de la vanille en-dehors de son milieu naturel, et sans emporter son pollinisateur, on s'est condamnés à... poloniser à la main

Un travail de titan, que la Melipone faisait pour nous depuis la nuit des temps, et sans rien demander à personne... C'est que la Nature est bien faite!... quand elle n'est pas profondément perturbée par l'Homme. Car ces milliers d'espèces sauvages sont, tout comme les abeilles à miel, dangereusement menacées. C'est ce que prouvent deux études scientifiques majeures (voir ci-dessous).

Que faire pour protéger ces insectes indispensables ?

Tout d'abord, il faut absolument que les études de risques réalisées sur les abeilles domestiques avant la mise en vente des pesticides prennent aussi en compte les pollinisateurs sauvages. C'est un point que notre association va mettre en avant lors de nos prochains rendez-vous avec les parlementaires.

Et puis, chacun peut, à son échelle, contribuer à protéger ces petits insectes en leur offrant un habitat au fond de son jardin par exemple (pour des idées de cabane à abeilles sauvages, voir notre article ci-dessous). Ne vous en faites pas, ils vous rendront cette petite attention au centuple... en décuplant la récolte de vos vergers et potagers !